

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**3 MARS 2021**

Le trois mars deux mil vingt un à 19 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, « Marcel GAILLARD », sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

**Date de la convocation :** 24 février 2021

**Étaient présents :** DI MARIA Nicole – MARTOIA Guido – DELACOUR Jean-Marie – VEYRET Gérard – MICHEL Stéphane – FORT Laurence – BANCHERI Bénédicte – BOUCHE ép. NURIT Valérie – SOEHNLEN Olivier – BOSSAN Sébastien.

**Étaient représentés :** Néant

**Absent(s) excusé(s) :**

**A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s).** BOUCHE ép. NURIT Valérie

---

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil. Validation du dernier compte rendu.

**2021-06 : 2020-01 : COMPTE DE GESTION 2020 COMMUNE:**

Madame le Maire prend connaissance du compte de gestion de l'exercice 2020 de la commune de Cras dressé par Monsieur le Receveur Municipal. Le conseil municipal, considérant que les écritures du compte administratif 2020 et celles du compte de gestion sont identiques, approuve le compte de gestion 2020.

**2021-07 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE :**

Monsieur Guido MARTOIA, 1<sup>er</sup> adjoint, présente au vote le compte administratif 2020 au Conseil Municipal et rappelle que la somme de 63 400.00 € a été prélevée du fonctionnement et affectée en investissement sur l'exercice 2020. Le compte administratif peut se résumer ainsi :

RESULTAT DE L'EXECUTION					
	DEPENSES	RECETTES	Résultat/ Solde 20	Reprise 2019	CLÔTURE
Fonctionnement	246 245.89 €	358 892.05 €	112 646.16€	190 417.56 €	303 063.72 €
Investissement	114 183.43 €	155 313.59 €	41 130.16€	- 61 396.12 €	- 20 265.96 €

**RÉSULTAT DE CLÔTURE : 282 797.76 €**

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Point budgétaire CCAS :** le budget du CCAS a été voté pour un montant de 3568.00€
- **Débat sur les investissements 2021 :** une réunion de travail est prévue le 17 mars 2021 sur ce point
- **Point PLU :** l'enquête publique devrait intervenir mi-avril, les informations plus précises seront transmises par le biais : du journal communal, par voie de presse et par le site de la commune.
- **Centre Village :** Un travail a été amorcé avec le CAUE sur l'organisation et la structure du Centre Village.
- **Situation sanitaire :** Un centre de vaccination a été ouvert à ST Marcellin dans les locaux de l'ancien tribunal. Les membres du CCAS ont relancé le recensement des personnes de plus de 75 ans susceptibles d'être vaccinées. Les personnes concernées seront contactées individuellement.

**Divers :**

- **Fibre optique :** Les élus et responsables techniques du Département se sont rencontrés début mars pour faire un état des lieux sur l'avancement des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes.

Le Maire,  
Nicole DI MARIA

